

ABONNEMENT.

Six mois	30 fr.
Un an	60 fr.
Trois mois	15 fr.
Poste	5 fr.
Un an	65 fr.
Six mois	35 fr.
Trois mois	18 fr.

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 15

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 de communications non et même payées
 sans restriction de quelque nature que
 soit le droit de propriété, la rédaction
 des annonces.

Les articles communi- cés
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez M. HAVAS-LAFITTE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 83.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Janvier 1877.

RUPTURE DE LA CONFÉRENCE.

Les dépêches de Constantinople nous ap-
 portent les graves nouvelles suivantes à la
 date du 18 janvier, 7 heures 50 du soir :

Le grand conseil général composé de 200
 dignitaires de l'empire s'est réuni aujour-
 d'hui. La réunion a duré trois heures.

Au début de la séance, il a été donné lec-
 ture de l'exposé des faits survenus depuis le
 commencement de l'insurrection, ainsi que
 des propositions des plénipotentiaires euro-
 péens.

Ensuite Midhat-Pacha dans un long dis-
 cours a développé les contre-propositions
 ottomanes et les quelques concessions non
 contraires à la constitution qui ont été faites
 dans un esprit de conciliation.

Enfin, dans sa péroraison, le grand-vizir
 a démontré la gravité de la situation. Il a
 parlé du départ des ambassadeurs et des
 délégués des puissances, de la guerre et de
 ses horreurs, de l'aggravation de la situa-
 tion à l'intérieur, de l'impossibilité de trou-
 ver de l'argent, et il a déclaré que les Otto-
 mans ne devaient compter sur aucune al-
 liance.

Plusieurs discours ont été ensuite pronon-
 cés, notamment par les chefs des commu-
 nautés grecque et arménienne, rejetant tou-
 tes les propositions des puissances.

Midhat-Pacha a fait de nouveau ressortir
 la gravité de la situation et la détresse qui
 résulterait d'une guerre. Après ces paroles,
 l'assemblée a, à l'unanimité, repoussé les
 propositions des puissances, criant : « Plu-
 tôt la mort que le déshonneur ! »

Constantinople, 18 janv., soir.
 Le grand conseil réuni aujourd'hui com-
 prenait une soixantaine de membres chré-
 tiens. Après le rejet unanime des proposi-

tions des puissances, Midhat-Pacha ayant
 demandé s'il pouvait néanmoins entrer en
 négociations avec les puissances au sujet des
 points repoussés, le grand conseil a répondu
 d'une manière négative, déclarant que son
 avis était que la discussion ne devait conti-
 nuer à la conférence que sur les contre-pro-
 positions turques.

Le navire de guerre français *Château-Re-
 nard* arrivera demain pour conduire l'am-
 bassadeur de France à Brindisi, en cas
 d'une rupture définitive. (Agence Havas.)

Nous trouvons les dépêches suivantes
 dans la *Correspondance universelle* :

Péra, 18 janvier.

Le résultat négatif de la conférence n'a
 surpris personne.

208 dignitaires, parmi lesquels 31 chré-
 tiens, ont assisté au grand conseil.

Le discours de Midhat-Pacha n'a unique-
 ment porté que sur les dangers que la per-
 sonne sacrée du sultan et l'empire lui-même
 courraient, si on adoptait les propositions
 des puissances.

Le fanatisme des dignitaires est exalté à
 un si haut degré, que c'est par le cri de
guerre qu'ils ont répondu à l'allocution de
 Midhat-Pacha.

Ils ont même refusé d'autoriser Midhat-
 Pacha à continuer les conférences avec les
 puissances sur d'autres bases que la dis-
 cussion des contre-propositions turques.

Ils ont ensuite voté une adresse de
 félicitations au sultan qui se termine par
 cette déclaration significative :

« Nous sommes prêts jusqu'au dernier de
 notre race à nous laisser exterminer, plutôt
 que de voir porter atteinte à l'indépendance
 du Saint-Empire. »

Constantinople, 19 janvier.

Le comte de Chaudordy a rendu à ses
 collègues leurs visites d'adieu. Il s'embar-
 quera sur le *Château-Renard* pour se rendre
 au Pirée.

On affirme dans nos sphères diploma-
 tiques que l'Allemagne et l'Autriche au-

raient promis à la Russie leur neutralité
 absolue en cas de guerre entre la Turquie et
 la Russie.

Chronique générale.

A propos du choix d'une fête nationale
 que l'on voudrait établir en France, le *Con-
 stitutionnel*, en dépit de ses préférences de
 parti, tient ce langage patriotique :

« Il s'agit, nous dit-on, de fixer sur un
 souvenir historique une fête nationale. La
 France est un grand et glorieux pays de-
 puis, à cette heure, près de quinze cents
 ans. Pourquoi ne pas chercher cette date
 favorisée et illustre dans les siècles heu-
 reux, où nous n'étions pas tristement divi-
 sés en légitimistes, en orléanistes, en répu-
 blicains, en bonapartistes, dans les époques
 bénies où nous étions tous Français, rien
 que Français, formant un même cœur, ayant
 une même foi ? »

Alors la fête pourrait devenir sainte
 pour n'importe qui d'entre nous. Elle ne
 porterait pas de cocarde ; elle n'insulterait
 ni ne provoquerait personne ; elle ne serait
 un défi ni un outrage aux croyances poli-
 tiques ou religieuses de personne. Mais,
 hélas ! nous sommes si ignorants et si con-
 tempteurs de notre propre histoire, que
 l'anniversaire le plus digne de nos hom-
 mages nous trouverait peut-être indifférents
 ou railleurs.....

Voilà évidemment où est le danger de
 chercher un motif de fête nationale dans le
 passé, d'autant plus qu'il est surtout royal
 et catholique. Qui oserait mettre en avant
 pour ce concours les noms de Philippe-Au-
 guste, de saint Louis, de Jeanne d'Arc, de
 Henri IV, de Louis XIV ? D'autre part, à li-
 miter son choix dans l'enceinte du dernier
 siècle, on court le péril certain de froisser
 les trois quarts des Français dans leurs sen-
 timents intimes.

Mieux vaut rester dans l'état où nous
 sommes et ne pas risquer, en cet ordre de

satisfactions sentimentales, une aventure ex-
 posée au ridicule. Il n'en est pas moins lu-
 gubrement singulier que nous soyons le
 seul peuple de l'Europe, et aussi de l'Amé-
 rique, dénué d'une fête nationale et d'un
 chant national. Cela témoigne de nos di-
 visions fratricides actuelles et de l'impie
 mésétime dans laquelle nous tenons notre
 passé, œuvre de quarante générations,
 dont nous sommes les fils indignes et in-
 grats. »

Voici la teneur presque textuelle de la ré-
 ponse faite par M. Thiers à cet ambassa-
 deur qui, de Londres, lui demandait une en-
 trevue, réponse qui défraie aujourd'hui les
 conversations des diplomates et des hommes
 politiques :

« L'échec même de la conférence peut
 amener cette bonne conséquence que, en
 rendant la Sublime-Porte responsable de
 l'avenir, elle la contraindra, par la force
 même des choses, à réaliser toutes les
 promesses qu'elle a faites au sujet des ré-
 formes exigées par la situation actuelle de
 ses sujets chrétiens. »

Quant à la France, elle a besoin de
 paix pour s'habituer au calme et au tra-
 vail. Le temps présent ne comporte ni les
 grandes fautes ni les grandes actions. Les
 grandes fautes, il faudrait vouloir sciem-
 ment les commettre ; les grandes actions,
 il serait imprudent d'y songer.

La République peut donc vivre tran-
 quille, car on n'exige d'elle peu de chose :
 qu'elle ne fasse pas de mal, et qu'elle
 n'empêche pas le bien. »

Relativement à l'amnistie, c'est toujours
 la question des contumax qui cause une
 certaine difficulté dans les conseils du gou-
 vernement. Quant aux mesures de clémence
 vis-à-vis des condamnés, on a lieu de croire
 qu'elles seront prises dans la plus large me-
 sure.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE PAYSAN DE CARIGLIANO.

(Suite et fin.)

Pietro jeta autour de lui un regard éperdu.
 Cette demeure qu'il avait reçue de son père, où
 il avait grandi, où sa mère était morte, où il avait
 conduit sa jeune épouse le jour de leur mariage, il
 fallait la quitter. Rien n'était plus à lui dans cette
 maison où il laissait toutes ses habitudes et tous
 ses souvenirs !

Pietro égaré ouvrit les bras comme s'il eût voulu
 embrasser les murs et tout ce qu'il allait abandon-
 ner ; mais en se refermant ces bras rencontrèrent
 Margarita qui tenait son enfant.

— Venez ! s'écria-t-il ; venez, mes seuls, mes
 vrais trésors ! puisque vous me restez, je n'ai rien
 perdu.

Et il sortit en les tenant pressés sur son cœur.
 Cependant l'effort avait été trop grand ; à quel-
 ques pas du seuil il s'arrêta, se laissa tomber sur
 un tertre de gazon, et tourna les yeux vers sa de-
 meure.

Margarita s'assit en silence à ses pieds, avec

cette muette résignation que trouvent les femmes
 dans les douleurs sans remède.

Oh ! qui peut dire ce qui se passa alors dans le
 cœur de Pietro ?

Jusqu'à ce moment sa vie avait été pure de toute
 mauvaise action, jamais la calomnie elle-même
 n'avait osé le toucher de son souffle, et cependant
 tout avait tourné contre lui : le sort avait fait un
 mendiant de l'homme laborieux, aimant et géné-
 reux, et avait enrichi de ses dépouilles un lâche
 méprisé de tous.

Qu'était-ce donc qu'un monde où la vertu n'était
 rien, et où les bons devenaient la proie des mé-
 chants ?

Oh ! quels doutes devaient entrer dans un esprit
 simple, en face de telles iniquités ! comme ses
 mains croisées avec rage devaient se lever vers le
 ciel pour invoquer la justice de Dieu !

Hélas ! le premier et le plus dangereux poison
 du malheur est le doute !... Mais après ce premier
 vacillement les âmes bien faites reprennent leur
 attitude ; et l'on comprend que la force elle-même
 ne peut avoir qu'une base solide, la patience !

Pietro voyait transporter hors de sa maison des
 meubles qui tous lui rappelaient une habitude ou
 une affection : c'était le banc où il s'asseyait avec
 Margarita et sa fille sur ses genoux, un lit où sa
 mère était morte, le miroir dont sa femme se ser-
 vait jeune fille.

Tout cela s'entassait sous ses yeux, et déjà la
 vente commençait.

Déjà des voisins avides de profiter de sa ruine
 achetaient à bas prix ces souvenirs, et chacun
 d'eux emportait comme un lambeau de sa vie ;
 quand tout-à-coup les enchères furent suspendues.

Il se fit un mouvement dans la foule qui se pres-
 sait à la porte de la maison, et l'on sembla s'inter-
 roger comme s'il s'était passé quelque chose d'ex-
 traordinaire.

Deux villageois passèrent rapidement près de
 Pietro.

— Pedrill'a ordonné d'avertir le comte de Cor-
 sino, dit l'un d'eux.

— Que se passe-t-il donc ? demanda Pietro.

Mais les villageois étaient déjà loin et ne l'enten-
 daient plus.

Après avoir hésité quelque temps, le paysan se
 leva et s'approcha de la foule.

Dans ce moment le comte de Corsino arrivait ;
 Pietro entra avec lui dans la maison.

— Venez, signor comte ! s'écria Pedrill ; nous
 avons découvert ici des peintures extraordinaires
 et que nous avons voulu vous montrer avant d'y
 toucher.

On le conduisit aussitôt dans le lieu obscur où
 avait été caché le proscri, et Pietro suivit ses pas.

Alors, à la clarté des torches que l'on avait allu-
 mées et qui répandaient dans cet étroit réduit une

vive lumière, le paysan aperçut pour la première
 fois de grandes figures qui couvraient les cloisons
 et les murs.

La plupart n'étaient que grossièrement ébau-
 chées ; mais il y avait tant de hardiesse dans le trait,
 tant de fierté et de puissance dans les poses, qu'il
 était impossible de ne point reconnaître la main
 d'un maître.

Le comte de Corsino s'arrêta avec un cri d'ex-
 tase devant cette merveilleuse composition ; c'était
 un connaisseur habile, et qui avait consacré une
 partie de son immense fortune à se former une
 galerie de tableaux qui passait pour une des plus
 riches de l'Italie.

— Pietro, dit-il en apercevant près de lui le
 paysan qui contemplait avec stupéfaction les esquis-
 ses dont les murailles étaient couvertes, depuis
 quand possèdes-tu ce trésor ?

— En vérité, je l'ignore, signor comte ; car je
 vois comme vous ces dessins pour la première fois.

Corsino regarda de nouveau avec attention ces
 admirables ébauches, et s'écria :

— Par le ciel ! il n'y a en Italie qu'un seul pein-
 tre qui ait pu dessiner ces figures, et ceci est de
 Salvator Rosa.

— C'était en effet son nom, murmura le paysan.

— Que veux-tu dire ?

Pietro regarda autour de lui ; voyant qu'il était
 seul avec Pedrill et le comte de Corsino, il raconta

Toutes les invitations pour le bal de l'Élysée, au nombre de 4,800, ont été lancées.

Les demandes auxquelles il n'a pas été possible de répondre cette fois, car elles ont atteint le chiffre extraordinaire de 23,400, seront reportées au prochain bal.

A propos du 21 janvier, voilà en quels termes choisis s'exprime le *Peuple* :

« Voilà les bêtises qui recommencent !
Ce qui nous rappelle ce titre d'une revue qui eut son heure de célébrité, c'est la publication par les journaux religieux de l'annonce d'un service funèbre en l'honneur du 84^e anniversaire de la mort de Louis Capet, qui sera célébré le 21 janvier à la chapelle dite expiatoire.

La première messe, dit la lettre d'invitation, sera célébrée dans le lieu même où restèrent déposés, pendant vingt-et-un ans, les corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette. »

Suivent une vingtaine de lignes d'ignominies à l'adresse de l'auguste assassiné. Puis le *Peuple* continue ainsi :

« C'est sur le lieu de cette fameuse découverte, non moins miraculeuse que celle de la sainte ampoule, que l'on verra, le 21 de ce mois, s'agenouiller les descendants de Philippe-Egalité et les fils dégénérés des régicides de 1793, enrichis et convertis ; qu'on les entendra glorifier un condamné justement frappé par le tribunal le plus auguste de France, pour avoir conspiré avec les rois, ses cousins, l'invasion et la ruine de Paris. »

Et ces gens-là voudraient nous faire aimer la République !... Brrr !

On lit dans l'*Echo universel* :

« Fête intime, hier soir, au sein de la famille d'Orléans, à l'occasion du 53^e anniversaire de son chef, Henri-Eugène-Philippe d'Orléans, duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822.

De plus grandes et brillantes fêtes se préparent à cette occasion au château de Chantilly. »

Jusqu'ici, nous avons cru que le chef de la famille d'Orléans était M. le comte de Paris. Nous serions-nous trompés ?

Plusieurs journaux ont publié une note relative au prince impérial qui devait, disait-on, venir à Paris pour tirer au sort. Cette question a été, il est vrai, discutée dans l'entourage du prince impérial, mais elle a été résolue négativement. C'est le maire de l'arrondissement où le prince a été inscrit qui tirera au sort en son nom.

(Correspondance universelle.)

Pendant que le conseil municipal et radical de Paris s'applique avec un soin minutieux à poursuivre la réalisation d'une am-

nistie « pleine et entière » pour les condamnés de la Commune et emploie les deniers des contribuables à doter les familles de ces malheureux insurgés, le conseil municipal et non moins radical de Marseille s'amuse à peupler la vieille cité phocéenne de monuments républicains.

Il se propose de décider l'érection de la statue de la *Marseillaise* sur la place de la Bourse, la statue de la République sur la colonne de la Bibliothèque, et la statue de la Liberté dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville.

Si, après cela, Marianne n'est pas contente, elle sera bien difficile.

Les feuilles républicaines, notamment la *République française*, sont indignées de l'allocation prononcée par M^r Mabile, évêque de Versailles, à l'occasion des prières publiques ordonnées par la Constitution.

Voici le passage de son allocution principalement incriminé par les républicains :

« La démocratie, puisqu'il faut en parler, la démocratie vraie, moins les vices et les défauts qui la rendaient toujours dangereuse, souvent terrible chez les anciens, est la conséquence de la transformation radicale, universelle, opérée dans le monde par la doctrine de l'Évangile. Fille émancipée par l'onction du baptême, n'ayant plus à maudire les chaînes de la servitude, mais éclairée et soumise en tout à l'autorité légitime, la démocratie a trouvé sa place au soleil. Elle a eu ses droits, son rôle, ses devoirs dans le gouvernement de l'Église.

C'est donc comme élément chrétien qu'elle est entrée dans les Constitutions civiles, non pour y absorber à son profit les lois qui sont au-dessus d'elle, mais pour s'y harmoniser avec les principes d'ordre et de sécurité.

Quoi qu'il en soit, la question soulevée est formidable ; elle porte notre avenir. Devenue la puissance du jour par des événements et des circonstances qu'il n'est pas de notre sujet d'énumérer, la démocratie a devant elle deux voies. Il n'y a pas de milieu, il faut qu'elle s'engage dans l'une ou dans l'autre.

Que si elle prétend ne relever que d'elle-même ; que si, reniant son origine, elle renonce à l'élément chrétien pour aller s'abreuver aux sources empoisonnées de l'athéisme ; que si elle se laisse diriger et dominer par une certaine presse qui se donne la triste mission de nous calomnier odieusement chaque jour, et de verser à pleines mains les outrages et les blasphèmes sur tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus vénérable, que fera-t-elle ? A quoi aboutiront ses efforts ? Comment finira-t-elle ? Je n'ose le dire. Un homme d'État dont le témoignage ne saurait vous être suspect vous l'a dit en termes qu'on n'a pas oubliés.

Eh bien ! cette puissance du jour se pose et s'affirme nettement ; qu'elle nous dise en toute sincérité où elle prend ses inspirations et ses règles de conduite ; qu'elle

respecte nos croyances et nos traditions ; qu'elle sache que tout ce que l'on fait contre les œuvres de Dieu et des siècles est nul de soi ; qu'elle nous prouve par ses actes qu'elle est dans la voie de la vérité et de la justice ; qu'elle nous montre, en un mot, au milieu des flots courroucés, l'arche de salut ; nous l'acclamerons avec transport : non-seulement nous serons avec elle, non-seulement nous lui viendrons en aide par nos prières, mais encore par tous les dévouements, par tous les sacrifices qu'elle nous demandera. Nous la remercierons mille et mille fois de tout ce qu'elle aura accompli pour le relèvement, pour la gloire, pour le bonheur de notre chère France. »

Une épidémie honteuse règne actuellement sur le journalisme républicain de Paris. L'exploitation du scandale s'y poursuit avec un cynisme dont on laissait jadis le monopole à la basse presse à laquelle on ne répondait que par le silence du mépris.

Aujourd'hui les journaux eux-mêmes qui pourraient trouver ailleurs des éléments de succès estiment que l'argent n'a pas d'odeur et se livrent sans pudeur à cette spéculation.

Pour n'en citer qu'un, l'*Événement* annonce avec grande pompe qu'il va reproduire avec détails les procès des trois prêtres infâmes qui se sont rencontrés depuis le commencement de ce siècle, où le sacerdoce a fourni plus de héros et plus de martyrs qu'aucune autre classe de la société et qu'aucune autre époque du monde. Mais les républicains ne veulent retenir que les noms de ces trois infâmes, et ce sont ces trois noms qu'ils livrent en pâture à la foule.

Nous ne nous étonnons point de ce procédé de polémique déloyale employée contre la religion catholique. Elle est familière à ses ennemis et ne sert qu'à démontrer leur mauvaise foi et la pauvreté de leurs moyens. Mais nous ne saurions protester avec trop d'indignation contre cet outrage permanent qui est fait à la morale publique. Un journal qui s'en rend coupable se déshonore et ne travaille guère à relever le prestige du gouvernement qu'il a la prétention de soutenir.

On lit dans la *Défense* la note suivante :

On nous communique une chanson qui a obtenu dernièrement un vif succès auprès du public spécial qui fréquente les cafés-concerts. La chose est intitulée : *A l'abbatoir !* refrain satirique ; elle a été tolérée par l'administration et chantée à l'Eldorado et à Ba-ta-clan :

Pour soutenir l'honneur de la France,
Nos soldats partaient pleins d'espoir ;
Mais des lâches vendus d'avance
Les ont rendus au désespoir.

(Parlé.) Quand on pense que c'est par la faute de pareils... misérables que la fine fleur de la jeunesse de tout un pays est allée...
(Tristement.) A l'abbatoir ! (bis.)
Nos frères ont fait leur devoir ;
(Énergiquement.) Mais j'voudrais voir
Leurs chefs s'asseoir
A l'abbatoir ! (bis.)

Et plus loin :
Lorsque quelque tyran le ruine,
Peuple, ouvre l'œil, car ton devoir
C'est de couper l'mal dans sa racine,
Conduis-moi ça sans l'émouvoir
A l'abbatoir ! (bis.)
Ça coupe les abus du pouvoir.
Il faut savoir
Fair ton devoir
A l'abbatoir ! (bis.)

Nous épargnons à nos lecteurs les obscénités que contient cette chanson.

On nous dit que les « artistes » qui interprètent ces ignobles refrains, rappelés par le public, ajoutaient quelques couplets encore plus séditieux et non soumis à la censure.

Nous nous demandons pourquoi la censure, qui a toléré les couplets que nous avons cités, aurait jeté le moindre veto sur le reste. Nous cherchons aussi ce que les auteurs auraient pu imaginer de plus criminel.

Il est donc admis qu'en chansons et dans les cafés-concerts, sous l'administration actuelle, il est permis d'insulter nos généraux, et de renouveler les appels à l'assassinat qui firent la fortune du *Mot d'ordre*.

On lit dans la *République française* :

« M. de Bonadona, ce maire de Cavailon qui laissait si paisiblement transformer sa petite ville en coupe-gorge, a été révoqué. »

Cette phrase ridicule se ressent trop des terreurs éprouvées par M. Gambetta. Nous engageons la *République française*, dans l'intérêt même de son patron, à se méfier des impressions de l'ex-dictateur, fort disposé à croire à des dangers imaginaires. Lors du légendaire charivari, la petite ville de Cavailon n'a pas plus été « transformée en coupe-gorge » que le chemin de fer n'était coupé entre Beaugency et Orléans, en décembre 1870, lorsque M. Gambetta, devant les uhlands plusieurs heures à l'avance, faisait faire machine en arrière et mettait sa précieuse personne en sûreté, à Tours d'abord, puis bientôt à Bordeaux.

La *Guyenne* publie une lettre contenant de touchants détails sur la fin chrétienne de M. Sansas, député radical de Bordeaux.

La princesse Charles de Prusse, sœur de l'impératrice d'Allemagne, est morte mercredi matin.

Une préfecture difficile à gérer.

On nous assure de Berlin que M. de Puthkame, président (lisez préfet) de la Lorraine, va avoir son changement. Il était le septième fonctionnaire chargé de ce poste depuis l'annexion de la Lorraine à l'Allemagne.

Sept changements de préfets en six ans ! Et dans le pays jadis le plus facile à administrer de France et de Navarre !

à celui-ci tout ce qui s'était passé, comment il avait recueilli un partisan de Mazaniel, et le long séjour de proscrit dans cet endroit caché.

Quand il eut achevé :
« Plus de doute, dit le comte, ces dessins sont du grand Salvator ! Pietro, je paie tes dettes et je t'achète ta maison. Mais pars sur-le-champ ; car on saura que tu as donné asile à un proscrit, et tu serais inquiété.

Le soir même, Pietro, muni d'une forte somme, suivait joyeusement, avec sa femme et sa petite Laura, la grande route de Milan.
(Magasin pittoresque, tome v.)

Volontariat d'un an.

Sous forme de conseils d'un père à un fils, quelques jolis vers d'actualité, puisque le volontariat d'un an est aujourd'hui dans toute sa fleur. Nous les empruntons au *Courrier de la Gironde* :

Enfant, te voilà volontaire.
Dans le court espace d'un an,
Pour faire un vaillant militaire,
Il faut du cœur et de l'élan.
Tu croyais l'étude finie
Quand deux fois tu fus bachelier ?
Eh bien ! c'est la philosophie
Que tu redoubles, cher troupierv

Cette étude, elle fortifie.
Du bachot c'est le complément.
Il est des leçons, dans la vie,
Que l'on n'apprend qu'au régiment.

Sois soumis. Que l'obéissance
Te trouve au devoir toujours prêt.
Qui sut obéir, dès l'enfance,
Saura commander, homme fait.

Respecte tes chefs de tous grades,
Du colonel au caporal.
Sois bon pour tous tes camarades,
Car le plus humble est ton égal.

Veille avec soin sur ta tenue
Correcte et toujours en état :
Sur les rangs, comme dans la rue,
C'est un bon point pour le soldat.

La propreté la plus sévère
Doit relever ton fournement.
Sur l'uniforme la poussière
Ne doit pas rester un moment.

Mange à ta faim. Si l'ordinaire
A tes vingt ans ne suffit pas,
Tu pourras, chez la cantinière,
Compléter ton frugal repas.

Le vin est chose salutaire
Autant qu'on n'en abuse pas.
Dans une marche militaire
Il ranime et soutient le pas.

Donc, bois du vin. J'admets la goutte
Parfois, pour un réel besoin,
Lorsque, sac au dos, sur la route,
La halte ou l'étape est trop loin.

Au régiment pensionnaire,
Conserve la tradition
Du cher pensionnat Saint-Pierre,
Que le bien soit ta passion.

Que le souvenir de ta mère
A ton cœur soit toujours présent !
Pense, quelquefois, à ton père,
Ce vieux fourrier qui l'aime tant.

Dans la famille militaire
Garde de Dieu le sentiment.
Ne désapprends pas la prière,
La prière, mon cher enfant,

C'est le roc sur lequel se brise
Le flot qui porte le remords,
C'est le baume qui, dans la crise,
Réconforte et l'âme et le corps.

Sursum corda ! Travaille ferme,
A ta famille fais honneur ;
Tu trouveras, au bout du terme,
Estime, affection, bonheur.

Et quand, ta tâche terminée,
Tu reviendras vers nous galement,
Sache bien qu'après cette année,
Je compte embrasser un sergent.

Nous croirions laisser ces vers incomplets, si nous n'y ajoutions pas les lignes suivantes, qui serviront à caractériser l'institution et que nous appellerons modestement revers de la médaille :

Léon fait son volontariat en province. Dernièrement, il adresse à son père la note de ses dépenses ordinaires, ainsi détaillées :

POUR QUINZE JOURS.	
Bougies,	2 fr. 50
Leçons de musique,	3 »
Concierge,	4 »
Restaurant,	150 »
Café,	90 »
Dentiste,	7 »
Blanchisseuse,	94 »
350 fr. 50	

L'excellent père s'empresse de lui envoyer un bon de la somme, qu'il fait accompagner de la lettre suivante :

« Mon cher enfant,
Épargne-toi les détails et abrège en mettant tout simplement :

« Un champ de carottes, 350 fr. »

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JANVIER 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	71	60		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	695			Canal de Suez, jous. janv. 70.	660		1 25
4 1/2 % jouiss. septembre.	102	50		Crédit Mobilier	138	75	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	547	50	12 50
5 % jouiss. novembre.	108	50		Crédit foncier d'Autriche	480			Société autrichienne, j. janv.	482	50	
Obligations du Trésor, l. payé.	490			Charentes, 400 fr. p. j. août.	380		5	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	382			Est, jouissance nov.	622	50		Orléans	331	75	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505		50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1015			Paris-Lyon-Méditerranée	328		
1865, 4 %	510			Midi, jouissance juillet.	770			Est	328	75	
1869, 3 %	387			Nord, jouissance juillet.	1270			Nord	332	50	
1871, 3 %	367	50	2	Orléans, jouissance octobre.	1065		10	Ouest	329		
1875, 4 %	496		50	Ouest, jouissance juillet, 65.	685		3 75	Midi	327		
Banque de France, j. juillet.	3540			Vendée, 250 fr. p. jous. juill.				Deux-Charentes	393		
Comptoir d'escompte, j. août.	670		10	Compagnie parisienne du Gaz.	1340			Vendée	273	50	
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	325		6 25	Société Immobilière, j. janv.	16	50	50	Canal de Suez	529		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	382	50	2 50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	367	55	7 50				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	620										

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

DEPARTS DU SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 18 minutes du matin	express-poste.	(s'arrête à Angers)
6 — 45 — —	omnibus-mixte.	
9 — 1 — —	omnibus-mixte.	
1 — 36 — —	soir.	
4 — 10 — —	express.	
7 — 15 — —	omnibus.	(s'arrête à Angers)
10 — 37 — —	express-poste.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	omnibus-mixte.

Lettres d'Angers, qui s'arrêtent à Saumur, arrivent à 6 h.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
A. L'AMIALE.
Ensemble ou séparément.
Commune de Dampierre, rue de l'Eglise.

CLOS DE VIGNE
Anci de fruitiers.
Contenant 1 hectare 22 ares, avec petite maison.
A la suite dudit clos et ruelle des Caves, 22 ares de vigne;
Au Petit-Jeu 12 ares de vigne, clos sur la rue de l'Eglise;
Ces vignes ne gèlent jamais.
Rue Morains, maison et dépendances, jardins, cave avec pressoir et cuve en pierres;
Le tout en très bon état.
Facilités pour les paiements.
S'adresser à M^e LHERMITTE, rue Saint-Jean, ou audit notaire. (51)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A. L'AMIALE.

- 1^o Une maison, située à Saumur, sur les Ponts, rue Sensier.
- 2^o Une autre maison, à la Croix-Cassée, commune de Saint-Lambert.
- 3^o Un jardin, au même lieu, affilé de rangées de vigne, contenant 16 ares 50 centiares.
- 4^o Un quartier, au même lieu, contenant 16 ares 50 centiares.
- 5^o Un portion de bois, au Marécage, même commune, contenant 46 ares 87 centiares.
- 6^o Et un autre jardin, au canton des Rivières, même commune, contenant 5 ares 50 centiares.

Facilités de paiement.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire, ou à M^e veuve VALLET, à la Croix-Verte, propriétaire desdits biens.

Etude de M^e SANZAY, notaire à Brézé.

A LOUER
Pour entrer en jouissance le 24 juin 1877.

UNE BOULANGERIE
Située au bourg de la commune de Brézé.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. CHEVALIER-CLAVEAU, propriétaire à Brézé, soit audit M^e SANZAY, notaire.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1878.
MAISON
Très-propre au commerce.
Précédemment occupée par M. Gilbert Fauvel et formant l'angle de la rue de la Comédie et de la rue de la Cour-Saint-Jean.
S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU, ou à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (14)

BANQUE NATIONALE
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 4,000,000.
Place Vendôme, A PARIS.

TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDES.		OFFRES.	
6 » Eau de Calais	75	2 Act. Soleil (Incendie)	6,000
10 Act. Creuzot	730	1 Part. Fondation de Suez	12,000
3 Act. Soleil (Vie)	700	4 Act. Lin Maberly	300
13 Obl. Journal le Figaro	465	4 Obl. Bouillon Duval	465
2 Ann. D'Ind. Ville de Paris	»	10 Act. Giroude-Garonne	450
2 Act. Banque Lehideux	1,100	50 Obl. Tapeltoorn 200 florins	»
5 Act. Eau de Contrexéville	550	50 Obl. Tapeltoorn 500 florins	»
2 Act. Abbeville (Incendie)	»	12 Obl. Charbonn. Roannais	240
5 Ann. Des 3 anciens Ponts	750	40 Obl. Méridon à Dives	80
3 Obl. Eau de Vichy	490	20 Act. Almagrera	150
20 Obl. Gazréunis	35	16 Obl. De la Sologne	500
2 Obl. Mondragon	600	20 Obl. Forges de l'Ariège	525
10 Obl. Forges de l'Ariège	500	1 Act. Journal le Conseiller	4,500
» Ann. Pont-Louis-Philippe	»	23 Act. L'Accident (libér.)	325
» Ann. D'Airé à la Bassée	8,000	10 Act. Mines d'argent de Valenar	125
» Ann. D'Arles à Bouc	»	1 Obl. Société de l'Apeldoorn 4 pour 100	300
» Ann. Canal des Ardennes	»	» Act. Société métallurgique de l'Ariège	1,000
» Ann. Canal de la Somme	»	» Hironnelles de Paris	385
» Ann. Navigation de l'Oise	»	» Ville de Florence	295
» Ann. De Roanne à Digoin	»	» Ville de Madrid	39
» Ann. D'Orléans-Loing	»	» Docks de Saint-Ouen	330
» Act. Du Journal le Temps	100	3 » Ville de Lille	105
» Bons Liquidation du Canal de l'Oureq à St-Denis	»		
» Bons Liquid. can. St-Martin	»		

Cote de la Banque Nationale, soc. anon. Capital : 4,000,000. Place Vendôme, Paris

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
A. L'AMIALE.
Commune de Vernantes.

FERME DE BEAUCORNU
Près le village de Brigné,
Comprenant 21 hectares 72 ares.

LA PIÈCE DE LA GUIMONIERE
OU DU CHÈNE-QUANTIN,
Contenant 3 hectares 6 ares.
S'adresser à M^e BOUTIER, rue Beaurepaire, n^o 41, ou audit notaire.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
A. L'AMIALE.
LA METAIRIE
DE
LA PELLETRIE
Située commune de Trèves-Cunault,
Composée de bâtiments, terres labourables, vignes et bois, contenant 56 hectares.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e BOURDAIS, notaire à Gennes. (646)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A. L'AMIALE.
PLANTS DE VIGNE ROUGE
Saint-Nicolas de Bourgueil,
Bien enracinés.
S'adresser à M. RATIER-LIGIER, propriétaire à Bourgueil, ou à M. RATIER fils, à Saumur. (2)

CAISSE SAUMUROISE
L. LE BRAS, BANQUIER
18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
 Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs.
 Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE AU DÉTAIL
DU
CLOS DU PAVEMENT
Dépendant de la propriété de M. de Messemé, commune de Chacé.
Ce clos contient : bâtiments d'habitation, caves, cour, jardin et 4 hectares 15 ares environ de terres, avec 110 mètres de façade de terrain propre à construire, sur la route de Saumur à la Motte-Bourbon, vis-à-vis la station de Chacé-Varrains.
S'adresser, soit à M. GIRAULT, maire de Veniers, soit à M. VOISINE, de Loudun, qui se trouvera, les samedis, en l'étude de M^e LAUMONIER, notaire et le dimanche 24 janvier 1877, à Chacé, à la maison de maître de la propriété, soit à M^e LAUMONIER, notaire. (9)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A. L'AMIALE.
PARC DE VARRAINS
Clos de murs.
D'une superficie de 8 hectares, dont 3 hectares à exploiter de suite.
1,061 pieds de chênes taillés.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, et, pour visiter, à M. CHEVALIER-PASSOUREL, négociant à Varrains.

Etude de M^e RENOU, notaire à Neuilley.

ON OFFRE 20,000 FRANCS
A PRÊTER
Sur bonne garantie, pour long terme.
S'adresser audit notaire. (41)

PHTHISIE
BRONCHITE
RHUME-TOUX

GOUDRON DE GUYOT **CAPSULES de GOUDRON**
(Liquor concentrée et tirée) de GUYOT

2 fr. le flacon. 2 fr. 50 le flacon.

UNE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE FLACON

Nombreuses imitations (1)

Toute personne désirant employer le véritable produit de l'inventeur, M. GUYOT, pharmacien à Paris, devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature GUYOT, imprimée EN TROIS COULEURS.

Dépôts à Saumur, pharmacies BESSON, PERDRIAU, et dans la plupart des pharmacies.

(1) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces produits diffèrent entre eux par leur composition et la quantité de goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation que des produits qui portent sa signature.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A. L'AMIALE.
PARC DE VARRAINS
Clos de murs.
D'une superficie de 8 hectares, dont 3 hectares à exploiter de suite.
1,061 pieds de chênes taillés.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, et, pour visiter, à M. CHEVALIER-PASSOUREL, négociant à Varrains.

Etude de M^e RENOU, notaire à Neuilley.

ON OFFRE 20,000 FRANCS
A PRÊTER
Sur bonne garantie, pour long terme.
S'adresser audit notaire. (41)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A. L'AMIALE.
PARC DE VARRAINS
Clos de murs.
D'une superficie de 8 hectares, dont 3 hectares à exploiter de suite.
1,061 pieds de chênes taillés.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, et, pour visiter, à M. CHEVALIER-PASSOUREL, négociant à Varrains.